

Permanence des élus - du 2 au 5 février 2022

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité troyenne assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

o Mercredi 2 février, de 10h à 12h

Gisèle VIARDIN, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

o Jeudi 3 février, de 10h à 12h

François MANDELLI, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Vendredi 4 février, de 17h à 18h

Pascal MOREAU, *Conseiller Municipal*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

o Samedi 5 février, de 11h à 12h

Dominique DEHARBE, *Conseiller Municipal*

Accueil de Loisirs des Vassaules, 6 rue des Vassaules

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr